Le feu ayant pris naissance dans le grenier, ce courageux citoyen n'avait pas hésité à monter sur la toiture pour pouvoir, de plus près, combattre l'incendie. Un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre et, tombant sur un lanterneau, il se fractura la cuisse. Sa blessure alors n'offrait aucune gravité, mais une artère, qui avait été coupée par les vitraux, occasionna une hémorraghie et amena la mort de ce malheureux qui, dit-on, est veuf et laisse quatre enfants.

Les causes de cet incendie sont inconnues.

On écrit d'Armentières :

Parmi cette vaillante jeunesse que le Nord précipite contre l'invasion prussienne, la guerre a déjà fait de nombreuses victimes. Chaque ville, chaque village viennent tour à tour nous prier d'enregistrer la mort de leurs braves enfants, et nous rapporter, avec une douleur mêlée d'un légitime orgueil, les circonstances héroïques ou touchantes de leur fin. Dans notre journal, devenu le matyrologe du patriotisme flamand, Lille a pleuré de Brigode, Comines Cuvelier, Nieppe de Messange, Templeuve Cocheteux. C'est aujourd'hui le tour d'Armentières.

Henri Coisne s'était vu, dès le collége, où il avait recueilli les plus belles couronnes, entouré des sympathies de toute la ville, comme de celles de tous ses camarades. Il partit dans les rangs de la mobile, et fut, seul de ses compatriotes, frappé d'une balle prussienne à Villers-Bretonneux. On le crut mort. Un honorable ecclésiastique, M. Flesch, accourut, envoyé par la famille, il le trouva amputé, mais en bonne voie de guérison, certain de guérir. Les chirurgiens le croyaient même en état de supporter le voyage. Les autorités prussiennes autorisaient M. Flesch à ramener cet enfant dans sa famille. Mais lui, il ne voulut pas partir avant d'être complétement remis. Il parlait à son aumônier de son père, il parlait de sa mère. Il se promettait de les embrasser bientôt dans la ville natale, et sans doute il s'y voyait déjà triomphalement ramené au milieu des acclamations et de l'attendrissement de tous ses compatriotes, tel qu'y revint le capitaine Lhermite amputé à Solférino. Quand M. Flesch s'informait de ses souffrances, il répondait que sa plus grande douleur avait été d'assister à une défaite des Français.

Au retour du digne prêtre à Armentières, M. Cordonnier, brasseur, patron du jeune Coisne avant la guerre, heureux d'apprendre ces bonnes nouvelles, veut aller embrasser son cher employé. Il emmène avec lui le père et la mère du convalescent. Pauvres parents! eux qui avaient versé tant de larmes en apprenant l'amputation de leur fils adoré, ils partaient joyeux, ils pleuraient de joie, ils étaient sûrs de retrouver leur enfant bien guéri, de le couvrir de leurs baisers, de le ramener, de le posséder pour toujours. Quand ils furent tous trois à Amiens, M. Cordonnier, par une précaution qu'il jugeait inutile, voulut entrer seul d'abord à l'hôpital. Il demande le fourier Coisne. Le fourrier Coisne était mort! M. Cordonnier a ramené jeudi soir son cadavre A Armentières, et, avec le cadavre, le père et la mère!

Il est des douleurs qui ne peuvent pas et qui ne veulent pas trouver de consolations. Il y a pourtant pour les plus cruelles douleurs un bien adoucissement dans le spectacle touchant de la sympathie publique. et la ville d'Armentières a montré, cette fois encore, comment elle sait honorer les mémoires qui lui sont chères. — G. Bouvard.

Dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix.*)

Abbeville, 16 décembre, 9 h. 50 matin.

Préfet de Somme à Testelin et général Faidherbe à Lille, et préfet Arras

Mes renseignements sur Amiens sont confirmés ; 700 Prussiens dans la citadelle et dans Amiens.

Bordeaux, 16 décembre

Des avis de Tours, annoncent que les prussiens ne paraissent pas menacer Tours immédiatement.

Tours, 16 décembre.

Le *Moniteur* dit qu'une commission d'enquête sera immédiatement constituée à Bordeaux pour examiner les circonstances de la capitulation de Metz et de Strasbourg.

Bordeaux, 16 décembre.

Un décret du 14 relève le général Sol du commandement de la division militaire de Tours pour la précipitation qu'il a mise dans l'évacuation de Tours.

On a retiré au général Morendy le commandement du 16e corps pour incapacité.

Un décret du 14 décembre ordonne la formation de 15 nouveaux régiments de marche et de dix nouveaux bataillons d'infanterie.

CONVOI FUNÈBRE. Les amis et connaissances de la famille FONTAINE-DUVERGER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mme Ve DUVERGER-CORNILLE, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 19 courant, à dix heures, en l'église St-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Nord, n° 4.

588.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie.

Lundi 19 décembre à 8 h. 1/4 du soir.

Indigotine blanche et Indigotine bleue ; leurs caractères et leur composition élémentaire.

Cours public de physique.

Mercredi 21 décembre à 8 h. 1/4 du soir

Différents systèmes de transmission télégraphique. Fils aériens. Rôle que remplit la terre dans la transmission. Effets de l'électricité atmosphérique sur les télégraphes. Parafoudres. Fils souterrains.

Expériences avec la bobine de Remkorff

AVIS

concernant les lettres adresées aux militaires.

Les lettres adressées aux militaires faisant partie d'un *corps d'armée en campagne* ne doivent porter sur l'adresse que les indications suivantes :

1° Les noms et prénoms.
2° Le numéro du régiment.
3° Le numéro de la division.
4° Le numéro du corps d'armée.

Exemples :

M. Richard, Louis
39e régiment de marche,
2e division. — 15e corps d'armée.

M. Blanc, Henri
garde mobile de la Dordogne.
3e division. — 15e corps d'armée.

Il importe surtout que la désignation du *corps d'armée* termine l'adresse et soit bien indiquée, sans y joindre le lieu de campement qui est essentiellement *mobile*.

Tours, 27 novembre 1870.

Le directeur général des télégraphes et des postes,
Signé : Steenackers.

AVIS AU PUBLIC.

En vue de faciliter aux militaires français retenus par l'ennemi dans les départements envahis, le moyen de recevoir des secours pécuniaires de leurs parents ou de leurs compatriotes, l'Administration Française a pris avec l'Office Belge un arrangement analogue à celui qui permet d'expédier des sommes d'argent par la poste aux prisonniers de guerre français en Allemagne.

Par suite de ce nouvel arrangement, les bureaux de poste français sont aptes aujourd'hui à recevoir et transmettre, moyennant le simple droit belge de 10 centimes par 10 francs ou fraction de 10 francs, des dépôts d'argent au profit de ceux de nos soldats qui sont restés aux mains de l'ennemi dans l'Alsace et la Lorraine. Ces dépôts, convertis par la poste française en mandats pour le percepteur des Postes à Bruxelles et par ce fonctionnaire en mandats de la Belgique pour la Prusse, n'auront à subir, à raison de leur réexpédition de Bruxelles, qu'une réduction de 25 centimes par 100 fr. ou fraction de 100 fr. au profit de la poste allemande.

AVIS AU PUBLIC

Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étreignent Paris, l'administration est décidée à lire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'oignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les réglements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargé

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'ordre même de leur transmission, les départs seront irréguliers, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

lon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils,

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissauce à M, Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un bal-

Priére est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grands Magasins de la Providence.

En vente à la librairie J. Reboux.
1, rue Nain, 1.

Réglement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 *centimes.*

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :

Lille, dép., Matin : 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.

Roubaix, dép. — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8. 13 — 10.47

Tourcoing, dép. — Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12 59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE

Mouscron (heure belge) dép. Matin : 7 h. — 8.h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24

Roubaix, dép. Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6,13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4.h. — 6.31 — 7.56 — 9 54.

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et Ce, 2, rue du Chemin-de-Fer . 520

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPOT DE TISSUS
pour vareuse et pantalon d'uniforme
rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à	4 fr. 75
Drap bleu mat	à	6 fr. 90
Drap castorine bleu		8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur		10 fr. 90
Drap castorine extra fin		15 fr. 75

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugghe, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en huit jours TOUS LES JOURS,

Consultations gratuites de midi à deux heures. M. VERBRUGGHE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés.

Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas ou les communications deviendraient moins faciles.

S'adresser à son Agence rue Pellart, 31 où à son dépôt rue Latérale près la rue du chemin de fer.

SOUS CE TITRE :

AUX ARMES !

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. Cuvelier et Victor Verdier de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

AVIS

Echange de billets contre or

PRIME, 5 FR. AU MILLE

S'adresser rue J.-J. Rousseaui 20, à Lille.

54

GUÉRISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

ET DE LA **Bronchite Chronique**

Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages, 9e édition, par le docteur Jules Boyer, — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au Dr Jules Boyer, 95, Boulevard Magenta, ou à M. Delahaye, libraire, 23, place de l'Ecole de Médecine, à Paris

BOURSE DE LILLE.

Cours du 17 Décembre 1870

OBLIGATIONS DES VILLES.

Lille 1860. J. A. 1865.	.90	..
Lille 1863. J. J. Janv. 1864	.69	..
Lille 1868, libérées.	470	..
Lille à Béthune, oblig.	275	..
Armentières.	465	..
Roub.-Tourcoing, R. à 50.	38	..

VALEURS LOCALES.

Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix.	586	25
Crédit industriel du Nord.	495	..
Caisse Pérot et Comp.	595	..
Compapnie le Nord incendi 20 fr. p.	1300	..
Gaz de Wazemmes à	1520	..
— — n	1125	..
Comptoir Devilder et Ce.	525	..
Caisse commerc. de Roubaix.	590	..
Lille à Béthune, actions.	495	..
Aniche (le douzième)	...	..
Azincourt.	252	50
Auchy-au-Bois	...	..
Bully-Grenay an.	430	..
Bruay,	3080	..
Campagnac,	450	..
Carvin	875	..
Courrière	10075	..
Douvrin, anc.	...	..
Douvrin nouv. 1864	...	..
Eescarpelle,	1150	..
Epinac,	...	..
Ferfay,	1150	..
Fiennes et Harding,	...	..
Lens,	8900	..
Liévin,	1550	..
Meurchin,	.995	..
Vicoigne-Nœux,	5410	..
Vendin,	...	..
Thiv. et Fresnes (M.)	...	..

Coupeurs

On demande des coupeurs à la journée, pour tuniques et pantalons.

S'adresser, 43, rue de Tournai à Lille. 589

Doumar-Leyna. On fit un grand nombre de prisonniers, et les oiseaux de proie et les bêtes fauves du désert se réjouirent longtemps de cette bataille. Les honneurs de la sépulture ne furent accordés qu'aux soldats anglo-indiens.

Douglas, Edward et la jeune Elona n'étaient plus reconnaissables, même aux premiers rayons du soleil levant. Ils avaient combattu au fort de la mêlée, et il était difficile de reconnaitre si le sang qui ruisselait sur eux sortait de leurs veines ou des veines de l'ennemi.

Elona n'avait pas quitté le colonel : il s'était fait son gardien, et cette assistance fraternelle et vigilante avait épargné sans doute plus d'un coup fatal à Douglas, lequel, en sa qualité de chef, devait naturellement veiller sur ses soldats et fort peu sur lui.

« Comte Elona, dit Douglas en serrant les mains du jeune homme, je vous remercie : vous êtes un excellent garde-corps. Il est fâcheux que je ne puisse rien faire pour vous. Je n'ai point de grade à vous donner. Dans cette affaire, celui qui a joué le plus noble rang, c'est vous.

— Mon cher colonel, dit Elona, j'ai fait bien peu, mais j'exige pourtant que vous fassiez quelque chose pour moi... Il y a là-haut, par-dessus ces abîmes que je reconnais bien, il y a neuf cadavres étendus au pied d'un infâme autel ; notre devoir est de les ensevelir. »

Le colonel fit un geste de satisfaction, et se retournant vers Nizam, qui arrivait avec le groupe de prisonniers :

« Nizam, dit-il, croyez-vous que les cadavres de nos malheureux soldats soient encore là-haut dans le temple?

— Non, mon colonel, dit Nizam d'une voix encore houleuse, pour ainsi dire, après la tempête de son *amok;* non, les cadavres ont été enlevés, selon l'usage de ces bandits.

— Le vieux Sing doit connaître l'endroit où ils ont été déposés.

— Certainement, mon colonel, le vieux Sing connaît cet endroit, et les autres le connaissent... Mais, ajouta Nizam, je regarde de tous côtés, et je ne vois pas sir Edward! Il est trop adroit pour se faire tuer par ces animaux, lui! Où est sir Edward?

— Ne vous inquiétez pas, Nizam, dit Elona. Je viens de serrer les mains de sir Edward; il s'est battu probablement, selon son usage, de l'air d'un homme qui a un mépris souverain pour ses ennemis et qui ne veut pas leur faire l'honneur de se laisser tuer par eux... Regardez, voilà sir Edward qui nous arrive. »

Edward, immédiatement après le combat, s'était mis en devoir de découvrir un ruisseau, dans ce désert aride, en étudiant la nuance des roches, et les espèces de petites plantes clair-semées aux corniches des montagnes et aux soubassements des pics. Le ruisseau trouvé, notre gracieux gentilhomme s'était purifié des souillures de la bataille, et il se dirigeait vers le groupe de ses amis avec un dandysme superbe, empreint peut-être d'une certaine affectation, très-excusable d'ailleurs ; car la fatuité n'est permise que sur un champ de bataille, ainsi que l'a remarqué un moraliste du siècle dernier (1).

« Mes amis, dit Edward, la mort est une chose fort difficile à trouver; ne meurt pas qui veut. Le Manfred de Byron dit : *Il est facile de mourir*... Pas si facile, milord !

— Vous avez donc essayé de mourir, Edward ? dit Elona, effrayé du sourire triste de son ami.

— Pas précisément, mon cher Elona... il y a des moments de mélancolie mortelle.... Vous savez cela mieux qu'un autre mon jeune comte.... des moments où l'on donnerait sa vie pour la première fantaisie d'enfant.... pour une femme.... Mes amis, je viens de découvrir là-bas, derrière ce bastion de roches, un ruisseau charmant.... une eau vierge; c'est un boudoir de toilette délicieux....

— C'est cela même ! s'écria Nizam.... oui, je connais ce ruisseau.... il n'y a que celui-là aux environs.

— Un ruisseau égaré, dit E[illegible] ce semble que l'aridité du si[illegible] Elle va le [illegible] soif. Ainsi, ruisseau par distractio[illegible] bien aise d'en boire au premier m[illegible] hâtez-vous, si[illegible] [D]ouglas, voulez-vous ense[velir ces] jouir.

— [Ces c]adavres ? dit Nizam.

— Je vous comprends, Nizam, dit le colonel avec tristesse.

— Suivez-moi, mon colonel.

— Dois-je vous accompagner, Douglas ? dit Edward.

— Il le faut, Edward, mon ami; il le faut.

— Mais je connais le ruisseau; c'est moi qui l'ai découvert.

— Venez toujours; vous découvrirez autre chose. »

Douglas, Elona, Nizam et Edward s'acheminèrent vers le ruisseau, et, lorsqu'ils eurent fait quelques pas dans cette direction, le colonel parla bas à l'oreille de Nizam, qui fit un signe affirmatif, et retourna vers le défilé du combat, où le lieutenant Stephenson surveillait les inhumations.

« Colonel Douglas, dit Elo[na] [illegible] cet épisode mystérieux vous [illegible] [o]ublie, comte Elona.

demande.

— Je n'ai [illegible] colonel, poursuivit [illegible] votre premier devoir est de

— Il [illegible] aux malheureux prisonniers égorgés devant moi, et....

— Votre empressement est louable, dit le colonel en interrompant; mais attendez un peu, vous serez satisfait. »

Nizam arriva, suivi d'une escouade de cipayes, et on continua de marcher vers le ruisseau.

Arrivés sur les bords, Nizam examina le terrain sur une longueur de cinq cents pas; il arracha les plantes fluviales pour examiner les racines, il fouilla profondément la terre avec ses doigts, et remarquant enfin que le ruisseau faisait une courbe peu naturelle, entre deux bordures de petites fleurs artificiellement posées sur les rives, il frappa son front, et dit : *C'est là !*

Aussitôt les intelligents cipayes creusèrent, avec une dextérité merveilleuse, un petit lit de ruisseau à côté de l'autre; ce travail fait, ils détournèrent sur ce point l'eau courante, et mirent le premier lit à sec. On découvrit alors une terre fraîchement remuée et [illegible] ouillée de cette mousse et de [illegible] ouches d'herbes que l'humidité entretient au fond des ruisseaux [illegible] soldats creusèrent en[illegible] [sur l'i]ndication du doigt de Nizam, [et l'on] découvrit neuf cadavres.

Elona les reconnut, et pleura.

C'est ainsi que les Taugs ensevelissent leurs victimes pour dérober aux plus minutieuses recherches les traces des assassinats religieux. Ils détournent, sur un point, le cours d'un ruisseau, et lui donnent un lit nouveau, qui est une tombe.

Le colonel Douglas fit appeler tous les soldats, pour rendre les honneurs militaires aux morts de Doumar-Leyna; on leur creusa des fosses profondes, et on roula sur les terrains funèbres des quartiers de roche, pour défendre les cadavres contre les hyènes et les oiseaux qui fouillent les sépultures aux heures de la faim.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Marmontel, *Heureusement*, conte moral, immoral.